



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

médecine militaire

Question écrite n° 20052

## Texte de la question

M. François Cornut-Gentile interroge M. le ministre de la défense sur les termes de sa réponse à la question écrite n° 7631 relative à l'équipe résidente de recherche en infectiologie tropicale (ERRIT) du service de santé des armées. À plusieurs reprises, la réponse ministérielle précise que l'ERRIT doit mener ses missions spécifiques de recherche dans une structure opérationnelle « en attendant que la nouvelle infrastructure de Brétigny-sur-Orge soit entièrement fonctionnelle ». Il est indiqué que les installations de l'IRBA de Brétigny-sur-Orge seront pleinement opérationnelles au début de l'année 2015. Aussi, il lui demande de préciser si la recherche en infectiologie tropicale intégrera les installations de l'IRBA une fois celles-ci pleinement opérationnelles.

## Texte de la réponse

L'équipe résidente de recherche en infectiologie tropicale (ERRIT) a été créée en 2012 au sein de l'hôpital d'instruction des armées Laveran à Marseille. Composée d'un laboratoire d'arbovirologie et d'un laboratoire de paludologie, elle réalise des travaux d'expertise dans le cadre des centres nationaux de référence pour les arboviroses et le paludisme, tout en menant des activités de recherche comme la mise au point et le développement de nouvelles méthodes de diagnostic des arboviroses et du paludisme ou l'évaluation de la sensibilité des agents aux contre-mesures médicales. Dans le cadre de la conduite du plan « service de santé - SSA 2020 », validé par le ministre de la défense en novembre 2013, la recherche biomédicale de défense doit prendre en compte les efforts d'ordre capacitaire et budgétaire qui s'imposent au ministère, tout comme la nécessité de développer des coopérations nationales et internationales. L'exercice de la mission de recherche confiée au SSA ne doit donc plus être conçu de façon dissociée au sein de plusieurs établissements, mais de manière cohérente au titre de projets scientifiques et techniques fédérant plusieurs organismes militaires et civils. Dans ce contexte, depuis sa création, l'ERRIT a noué des relations étroites avec des partenaires civils et en particulier avec l'unité mixte de recherche « Émergence des pathologies virales » basée à Marseille. De plus, la création à Marseille de l'institut hospitalo-universitaire « Méditerranée infection », qui a pour ambition d'être un des pôles d'excellence de la recherche biomédicale française, de former des spécialistes dans leurs domaines de compétence, d'attirer des chercheurs renommés et d'accroître la valorisation de leurs travaux, a profondément modifié l'environnement scientifique dans lequel évolue l'ERRIT. En conséquence, alors que l'accueil de l'ERRIT au sein des installations de l'Institut de recherche biomédicale des armées (IRBA) à Brétigny-sur-Orge avait dans un premier temps été envisagé, cette structure sera finalement maintenue à Marseille et renforcée, dès 2015, par l'unité de parasitologie du département des maladies infectieuses de l'IRBA, déjà impliquée dans de nombreux travaux menés en liaison avec l'unité de recherche sur les maladies infectieuses et tropicales émergentes également implantée dans cette ville. Les infrastructures que l'ERRIT aurait pu occuper dans le département de l'Essonne seront utilisées dans le cadre d'activités développées en coopération avec, notamment, l'institut Pasteur de Paris et les établissements du SSA de la région Ile-de-France. A court terme, la recherche du SSA dans le domaine de l'infectiologie reposera ainsi sur deux pôles complémentaires situés en Ile-de-France et en Provence-Alpes-Côte d'Azur, bénéficiant, au moyen de

partenariats conclus avec le secteur civil, de véritables opportunités de mutualisation et d'optimisation des équipements et des compétences. Cette collaboration permettra de répondre plus rapidement et à moindre coût aux besoins des forces armées.

## Données clés

**Auteur :** [M. François Cornut-Gentille](#)

**Circonscription :** Haute-Marne (2<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 20052

**Rubrique :** Défense

**Ministère interrogé :** Défense

**Ministère attributaire :** Défense

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [5 mars 2013](#), page 2395

**Réponse publiée au JO le :** [4 août 2015](#), page 5977